



Compte rendu de la réunion du CHS DI de l'Yonne du 4 octobre 2010

La séance a été ouverte par Jean Luc ROQUES président du CHS.

Puis nous avons lu notre déclaration liminaire. Se positionnant sur tous les sujets à l'ordre du jour, la CGT a notamment interpellé le président sur la sécurité du site Jehan PINARD, les travaux au CFP d'AUXERRE, et sur le groupe de travail sur l'amélioration des conditions de vie au travail. (voir l'intégralité de la déclaration sur le site : <http://www.tresor.cgt.fr/89/>)

Le Président a répondu que l'administration prendrait en compte la souffrance en lien avec les changements dans les services, induits par la fusion.

Revenant sur le débat sur les retraites (liminaire) actuellement en discussion au Sénat, il a indiqué que ce n'était pas le lieu pour en discuter.

Il a annoncé par ailleurs l'arrivée de Me Andrée RIGNAULT au poste de secrétaire animateur pour le 2 novembre 2011.

Revenant sur la nécessité d'une formation depuis 2007 pour les membres du CHS, M. ROQUES, souhaite effectivement qu'il y ait une remise à niveau, d'autant plus, ainsi que le souligne M. ORSINI (IHS, Inspecteur Hygiène et Sécurité), que 4 nouveaux décrets remplacent le décret en cours.

Sur l'évaluation des formations des agents, il précise que les évaluations doivent être enrichies pour faire l'objet d'une communication, ce qui pourrait inciter les agents à aller en formation.

Ensuite, ont été abordés les sujets à l'ordre du jour :

Approbation des PV des séances du 31 mars et du 28 mai 2010 :

La CGT approuve les 2 PV .

Sécurité du site J. PINARD :

Le dossier est de la responsabilité de M. COGNERAS qui précise qu'un CHS propre sera créé sur le site. Le Schéma des propriétés de l'Etat précise que les travaux seront réalisés au rez-de-chaussée pour la DDT (Direction Départementale du Travail) et au 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} étage pour la DDCSPP (Direction départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations) .

La visite de l'IHS a été faite avec le concours d'un auditeur extérieur pour le risque incendie.

M. COGNERAS rappelle les termes du rapport SOCOTEC qui constate :

- une insuffisance en matière de sécurité incendie chaufferie
- non enclouement de l'escalier,
- présence de cul de sac,
- absence de cloisonnement au 1^{er} étage

Le concours d'un maître d'œuvre a été sollicité pour les travaux prioritaires: isolation au feu et extension des équipements d'alarme incendie, coût estimé de 30 000 euros.

Il a sollicité l'avis de la commission de sécurité qui a donné un avis favorable; des crédits à hauteur de 91000 euros sur 105000 euros ont été accordés pour réaliser l'ensemble des prescriptions prioritaires. Les travaux devraient se terminer le 15 octobre 2010.

Un nouvel exercice incendie sera programmé en décembre 2010 et des formations programmées.

Il attend les conclusions des audits sur le gros œuvre pour définir le programme des travaux 2011.

travaux étant validé par le préfet.
Le DTA réalisé en février constate l'absence d'amiante hors colle sol plastique.
Enfin, un audit des installations électriques sera réalisé en 2011.

La CGT a rappelé ses interventions précédentes sur ce bâtiment, fait remarquer les nombreuses observations de la SOCOTEC et regrette les crédits alloués pour seulement 91000 euros au lieu de 105000 euros initialement prévus.

Elle fait remarquer que le nouveau CHS ne pourra que reprendre le dossier en cours.

Elle insiste sur l'accessibilité des pompiers sur le site qui est loin d'être satisfaisante, au regard du rapport SOCOTEC.

Réponse de M.ROQUES :

C'est un site qui ne relevait pas du CHS auparavant, d'où un retard dans la sécurité; quand le nouveau CHS sera mis en place en 2011, un tuilage de qualité sera effectué, contrôlé par les OS .

M.COIGNERAS fait remarquer que suite à la visite des pompiers il a obtenu de la ville d'AUXERRE des potelets pour interdire le stationnement ; d'autre part les prescriptions suivantes devront être respectées, à savoir : passage d'un véhicule de pompiers à échelle et balisage au sol. Il attend les prescriptions stationnement limité pour handicapés. Enfin, le chantier est ouvert le samedi pour éviter le plus possible les nuisances.

DIAPORAMA SUR LES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES :

M.ROQUES déplore l'absence de M.MARTINOT qui devait intervenir en temps qu'expert.

PROPOSITIONS D'ACTIONS DES DIRECTIONS :

Remarque générale de M.ROQUES: la documentation doit être la plus précise possible.

Concernant les différents devis :

- Rénovation du CFP d'AUXERRE : M.ROQUES annonce que l'on est pas dans une logique de réforme de structure, que le marché de rénovation dont le périmètre est défini par l'administration, n'inclut pas l'amélioration des conditions de vie au travail !

Actuellement, il n'y a pas de cuisine donc pas de financement prévu.

Il faudra profiter de la rénovation du site pour créer une cuisine !

L'ensemble de l'immeuble doit être doté de robinets thermostatiques.

- Des défibrillateurs seront proposés par les directions

La CGT a demandé où en sont les demandes concernant :

- la VMC à la TP AUXERRE,

- les brassards

- les blocs de secours à la TG AUXERRE ,

- la VMC à SENS,

- le cofinancement de la cage d'escalier à JOIGNY

Apparemment, pour tous ces dossiers, les devis sont en attente.

DUERP ACTUALISE PAR LA DRDDI (Douanes):

Des formations ont été dispensées aux chefs de service, des travaux ont été faits pour améliorer la sécurité incendie et électrique. En Côte d'Or, achat d'un appareil pour la désinfection des locaux. Des stages sont prévus en fin d'année pour l'utilisation des défibrillateurs.

Pour la CGT les stages CENTAURE sont non adaptés pour la conduite dans le cadre professionnel.

DUERP DSF :

La DSF l'a présenté le 7 octobre à tous les services.

Le président indique que le compte rendu de la réunion sera transmis à la direction. La mise à jour sera effective en mars 2011.

DUERP DGCP ::

Le document est terminé et a été validé par le groupe de travail , il doit passer au CTPL, il sera ensuite présenté au CHS le 30 novembre.

LES DOSSIERS IMMOBILIERS :

CFP d'AUXERRE :

Le président indique que les OS se sont déplacées sur le site, la direction les a informé régulièrement, des difficultés !...à savoir :matériel non conforme, sciage dalles, alarmes incendie et intrusion désactivées suite à un problème électrique....).

L'alerte a été donnée au coordinateur SPS par l'intermédiaire de la maîtrise d'œuvre. La responsabilité de l'entrepreneur est engagée, ainsi que celle du coordinateur SPS.

Pour la CGT l'explication donnée par le gestionnaire d'immeuble est un peu courte :l'alarme a été désactivée !

Explications données par la DSF pour des raisons de travaux (déclenchements intempestifs) l'alarme incendie est déconnectée et remise en fin de journée !...

La solution avancée par la direction est la mise en place d'un dispositif provisoire d'alerte :solution validée par M ORSINI qui constate que ce problème de sécurisation des sites de travaux est général et se pose partout dans les même conditions.

Pour l'administration il faudra tirer les enseignements de ces évacuations intempestives.

En ce qui concerne le renouvellement du mobilier, il n'est pas dans le périmètre: il sera pris en charge dans la dotation de fonctionnement. La priorité est l'installation des bureaux en même temps que les perches avec la société ERGOS.

A la remarque de la CGT qui soulignait que les roulettes des sièges sont inadaptés au revêtement de sol , le Président indique qu'on changera les sièges si on a les moyens.

A noter que les stores intérieurs sont hors périmètre.

Site de JOIGNY :

M.BARBERET indique que les travaux seront réalisés au mois d'octobre. Il subsiste un problème : le cofinancement de la cage d'escalier avec la mairie. En ce qui concerne l'ascenseur, la mairie n'a pas répondu...

La CGT : quid de la signalisation pour l'accès handicapés? M. ROQUES :elle sera effectuée.

SITE DE SENS :

M.ORSINI signale un problème d'odeurs de cuisine venant du local social :la solution :ouvrir les fenêtres !... ou pose d'une hotte aspirante (solution beaucoup plus sérieuse).

En ce qui concerne l'étanchéité des ouvrants :c'est au propriétaire de faire les travaux.

La CGT a de nouveau soulevé la question du projet d'interphone au portail ! Elle a rappelé l'impossibilité pour une personne à mobilité réduite en voiture d'accéder au digicode si le portail est fermé à l'entrée du parking. Le dossier, là aussi est à prendre en charge par la mairie.

M.BARBERET intervient en signalant qu'il contactera la mairie pour corriger les infiltrations qui endommagent le bâtiment.

TONNERRE : Les travaux ont été réalisés cet été (accueil SIE)

DGCP :

M.BITTAN indique que le maire a donné son accord pour engager des crédits 2010 pour la construction de l'escalier intérieur de la Trésorerie de VERMENTON .

Pour la TG, il faudra réaliser l'isolation phonique du HUBB :les travaux ont tardé suite à une difficulté technique, la solution viendra sans doute d'un cloisonnement ,affaire à suivre...

SENS (Bâtiment ex sens Agglo) :

Suite à la demande de la CGT le Président a précisé qu'il y aurait un accès handicapés.

CHABLIS :

Les travaux d'agrandissement ont 1 mois de retard ; fin des travaux prévus en janvier 2011.

TG : TRAVAUX DE DESAMIANTAGE : Le TPG a réuni les agents présents sur le site, ainsi que les OS pour leur présenter les travaux prévus sur le site pour le désamiantage : il y aura retrait total de l'amiante présente dans les sols et les colles des revêtements de sols sur le rez-de-chaussée, le 1^{er}, le 2^{ème} étage et les escaliers : les agents seront déplacés sur le bâtiment annexe.

La CGT avait formulé des observations sur la sécurité des agents et des ouvriers dans sa déclaration. Concernant les travaux elle demande le maintien d'un local syndical sur le site de la nouvelle DLU.

PAIERIE DEPARTEMENTALE :

Le déménagement à la TP AUXERRE est prévu à compter du 1^{er} mars 2011.

La CGT a rappelé les travaux effectués dans ce poste en fin d'année .

GROUPE DE TRAVAIL SUR L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE AU TRAVAIL :

DDFIP :

M.ROQUES annonce qu'un observatoire est mis en place, des formations seront prévues, et qu'un ACO sera désigné.

La fusion dans les services (SIP, PRS ...) et la fusion au sein de la DGFIP en 2011, implique des changements pour tous les agents qu'il va falloir accompagner.

Dans cette optique, l'intervention d'une consultante (Me SCIACCA) devant le CHS est envisagée, afin qu'elle précise le mode opératoire pour les actions de sensibilisation en 2011.

La CGT intervient en s'inquiétant de la qualité du dialogue social au niveau local, et en se demandant si le document officiel, calqué sur le secteur privé, est adapté pour le secteur public.

Le TPG précise que le dialogue social doit permettre aux cadres d'être mieux armés pour cibler les actions à mener.

Le président indique que le consultant, a une expérience sur la souffrance et le stress au travail dans le milieu public France Telecom donc il est le mieux adapté à la mission qui lui sera confiée, sachant qu'on lui demande d'instaurer un dialogue constructif au sein des services, après il y aura le temps du compte rendu.

Mme PARIS, assistante sociale précise que l'intervention de Mme SCIACCA (l'intervenante) sera faite sur la nouvelle organisation du travail découlant des changements dus à la fusion, au niveau du management, et qu'elle devra répondre à l'attente du personnel. Dans ces conditions, elle répondrait aux préoccupations du CHS. Il y aura sans doute besoin d'affiner pour tenir compte de la demande du CHS.

Finalement, après une interruption de séance demandée par la CGT pour se consulter, les OS donnent un accord de principe pour que Me SCIACCA présente en CHS les actions de sensibilisations, sous forme de conférence. Cette présentation aura lieu le 30 novembre 2010 lors de la prochaine réunion du CHS.

ACCIDENTS DECLARES DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2010 :

La CGT tient à rappeler que l'analyse par le CHS des causes des accidents de service et des maladies professionnelles est essentielle pour mettre en place les mesures de préventions adéquates. Nous souhaitons que les circonstances exactes puissent nous être apportées au vu du tableau des accidents de 2010 pour déterminer si les risques ont bien été identifiés et si d'éventuelles actions correctives ont été réalisées. Nous redemandons une fois de plus leur communication au fil de l'eau

Vos représentants CGT au Chs-di de l'Yonne, présents lors de cette réunion :

Titulaires :

Pascal Dupuis – Alain Guyader – Didier Bourigault

Suppléants :

Caroline Germain – Nathalie Zelmat – Daniel Berry

Expert : Jean Jacques Trabaud